

LES SOURCES JUIVES ET CHRÉTIENNES DE LA LÉGENDE DE LA VOÛTE

Par Pierre Mollier

« **R**OYAL ARCH » OU « ÉCOSSAIS », LES GRADES FONDÉS SUR la légende de la Voûte jouent un rôle essentiel dans la plupart des systèmes maçonniques. Ils ne sont d'ailleurs probablement que les différents héritiers du même haut grade primitif de « Scot Master ». Mais, là encore, la franc-maçonnerie ne fait sans doute que reprendre et « mettre en grade » un thème plus ancien présent dans le versant ésotérisant du judéo-christianisme. On trouve en effet, tant dans le judaïsme que dans le christianisme, des sources qui font allusion à l'existence, sous le Temple de Salomon, d'une voûte cachée, secrète, qui abriterait des attributs divins. Pour suivre la chronologie des textes, nous citerons d'abord quelques références hébraïques qui, à notre connaissance, n'ont pas encore été portées au dossier. Nous rappellerons ensuite les sources classiques identifiées par les historiens maçonniques anglais.

I. Dans le Talmud de Jérusalem

Du côté du judaïsme, un passage du Traité *Schequalim* du Talmud de Jérusalem (autour de l'an 400) rapporte que :

« dans la famille de Rabbi Gamaliel et dans celle de Rabbi Hanania, le président des Cohanim [...] il était de tradition qu'en cet endroit [celui de la quatorzième genuflexion] l'Arche d'Alliance était enfouie. En effet, un Cohen étant un jour occupé là, remarqua que le dallage n'avait pas le même aspect que les autres pièces. Il vint raconter le fait à son compagnon ; mais, avant qu'il eût achevé son récit, il rendit l'âme. On en conclut dès lors avec certitude que l'Arche s'y trouvait sous terre. [...] On dit encore au nom de Rabbi Oshia qu'il frappa avec un marteau sur cette dalle, qu'une étincelle en jaillit et le consuma »¹.

On retrouve cette tradition rabbinique chez différents exégètes, souvent la dissimulation de l'Arche dans un souterrain est attribuée au roi Josias. Ainsi au xv^e siècle, dans son commentaire sur le livre des rois, le savant et influent Isaac Ababanel (1437-1508) ne manque pas de rappeler que :

1. *Le Talmud de Jérusalem*, traduit pour la première fois par Moïse Schwab, Paris, Maisonneuve, 1881, Traité *Schequalim*, chap. VI, p. 298.